



2023-2027, UN NOUVEAU PROGRAMME EUROPÉEN POUR FINANCER VOS PROJETS

LEADER, Liaison Entre Actions de développement de l'Economie Rurale, est un programme européen qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux et l'innovation. Il permet de financer des projets de développement économique, touristique, culturel, de services à la population, de transition écologique...

LEADER s'adresse à tout porteur de projet privé et public : collectivités, associations, entreprises...

Les acteurs du territoire ont défini une nouvelle stratégie de développement pour le Grand Quercy sur la période 2023/2027.

LE DEFI DU GRAND QUERCY EST...

- ... d'agir collectivement pour accompagner la transition sociale, écologique et économique,
- ... tout en maintenant une attractivité,
- ... et un territoire vivant.

Le territoire a retenu deux thématiques prioritaires :

- > **L'attractivité du territoire**
- > **La transition écologique et énergétique**

LES RÈGLES LEADER

- ✓ Ne pas avoir commencé les dépenses avant d'avoir déposé la demande LEADER
- ✓ LEADER vient en contrepartie de financements publics (Etat, Région, Département, collectivités...)
- ✓ Subvention LEADER jusqu'à 64% du montant du projet
- ✓ Autofinancement minimum de 20%
- ✓ Montant minimum de subvention LEADER 10 000€ par projet pour les publics, 4 000€ pour les privés
- ✓ Montant maximum de subvention : 70 000€

- PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY
- LIMITES DES INTERCOMMUNALITÉS
- COMMUNES ELIGIBLES
- CAHORS INÉLIGIBLE



QUELS PROJETS PEUVENT ETRE FINANCES?

Pour bénéficier du LEADER, votre projet doit répondre à l'un des 5 axes stratégiques :

1 Développer les services pour attirer et maintenir des actifs et renforcer l'attractivité

Renforcer l'offre de santé

Équipements de santé, actions de prévention...

Améliorer l'accès aux services

Offre de transports, plateformes multimodales, services de transport...

Crèches, services itinérants...

Renforcer la cohésion sociale et le bien vivre ensemble

Jardins partagés, café associatifs...

Adapter l'offre de logements à des besoins spécifiques

Habitats inclusifs...

Soutenir la pratique du sport

Équipements sportifs, journées découvertes...

3 Favoriser le développement des petites entreprises et de l'emploi

Contribuer à la pérennité et au développement du tissu économique local

Gestion des emplois et des compétences, commerces multiples ruraux, locaux professionnels, espaces coworking et télétravail, tiers-lieux, couveuses d'entreprises, promotion des métiers et savoir-faire...

Soutenir le développement de la filière bois et des éco-matériaux

Gestion forestière, chantiers-école, sensibilisation à l'écoconstruction, structuration de filières locales...

Développer le tourisme durable toute l'année

Aménagement de sites, hébergements touristiques, création de produits...

2 Maintenir une diversité et une richesse culturelle et patrimoniale

Créer du lien et de l'interrelation : « Faire territoire ensemble »

Mise en réseau des acteurs, outils de communication, formation de bénévoles...

Développer l'offre culturelle

Résidences, d'artistes, saisons culturelles, spectacles itinérants

Renforcer le maillage des équipements culturels

Salles culturelles, équipements mobiles, médiathèques...

Préserver, valoriser, transmettre les patrimoines

Lieux d'interprétation, expositions, collectes de mémoire et transmission...

4 Accompagner le territoire dans la transition environnementale et énergétique

Soutenir les pratiques agricoles durables

Promotion des filières locales, installation dans le cadre de démarches collectives : Espaces tests agricoles, promotion d'une alimentation saine : cuisines pédagogiques...

Préserver la biodiversité

Valorisation des haies, restauration des milieux naturels, renaturation d'espaces artificialisés...

Encourager les projets contribuant à une plus grande sobriété

Plans de sobriété, réutilisation des eaux usées, voies vertes, mobilités douces, recycleries...

Développer les énergies renouvelables

Cadastre solaire, projets photovoltaïques citoyens...

Informier, sensibiliser, éduquer à l'environnement et au développement durable et impliquer les citoyens

Expositions, actions pédagogiques, conférences...

5 Coopération entre territoires français et européens

VOUS AVEZ UN PROJET...

Prenez contact avec l'équipe LEADER qui vous aidera à :

- > Construire votre projet
- > Vérifier son éligibilité au programme LEADER
- > Trouver des cofinancements éventuels
- > Constituer votre dossier de demande de subvention

Cécile Pleimpon cpleimpon@grandquercy.fr

Jean-François Hessel jfhessel@parc-causses-du-quercy.org

Anne-Catherine Jacobs acjacobs@grandquercy.fr

En savoir plus : <https://www.grandquercy.fr/leader/>

LES ÉTAPES D'UN DOSSIER

Maître d'ouvrage

Elabore son projet, échange avec les animateurs LEADER

Comité de programmation

Avis de principe selon grille de sélection

Montage du dossier

Maître d'ouvrage et équipe LEADER, dépôt du dossier sur Europac

Service instructeur Région

Instruction réglementaire

Comité de programmation

Programmation, attribution du LEADER

Réalisation du projet

Montage du dossier de paiement